

L'Université Djilali Bounaama Khemis Miliana

Faculté de droit et de sciences politiques



Annonce aux étudiants

2024 جاني 07

Nous informons les étudiants dont les noms suivent qu'ils ne sont pas autorisés à passer les examens du premier semestre de la session régulière qu'après avoir complété les procédures d'inscription et avoir présenté le relevé original du baccalauréat

Les étudiants concernés sont : Kouri Amine - Ghabar Saida - Mohor Mohamed - Yaakoubi Kamal - Boukrach Samir - Qasous Ahlam - Ibrahimi Ahmed - Bousharaf Mohamed Amine - Ghadhab Abdelrazak.

